



Le Fonds social européen en France, 2007-2013

Le plus grand défi de la France consiste à tirer le meilleur parti de sa main-d'œuvre. Son programme FSE pour 2007-2013 prévoit d'abord la question de front en garantissant l'intégration dans le marché du travail des groupes de population qui y sont actuellement sous-représentés. La flexicurité – ou équilibre entre flexibilité et sécurité – et l'adaptation sont également des thèmes clés dans le remplacement de la culture d'emploi à vie par une approche d'employabilité à vie.

Le Fonds social européen en bref

Créé en 1957, le Fonds social européen est le principal instrument financier de l'Union européenne qui investit dans le capital humain. Il soutient l'emploi et aide les personnes à parfaire leur formation et leurs compétences afin d'améliorer leurs perspectives professionnelles.

Le financement du FSE s'articule autour de cinq priorités:

- Aider les personnes et les entreprises à s'adapter à l'évolution de l'environnement économique
- Améliorer l'accès à l'emploi et la participation au marché du travail
- Améliorer la formation et les compétences des personnes grâce à de meilleurs systèmes éducatifs et de formation
- Promouvoir les partenariats avec les employeurs, les syndicats et les organisations non gouvernementales afin de réaliser des réformes dans les domaines de l'emploi et de l'intégration dans le marché du travail
- Renforcer l'inclusion sociale des personnes défavorisées et combattre la discrimination sur le marché du travail

Les États membres et les régions élaborent leurs propres programmes opérationnels FSE afin de répondre aux besoins réels « de terrain ». De 2007 à 2013, le FSE prévoit d'investir plus de 10 milliards d'euros par an dans l'ensemble des États membres, soit plus de 10% du budget total de l'Union européenne.

La situation socio-économique et du marché de l'emploi en France

En constante amélioration depuis le ralentissement particulièrement marqué de 2001-2002, la croissance économique en France connaît actuellement une reprise et se rapproche de son potentiel, avec un PIB par habitant qui s'élève toujours à 108% de la moyenne européenne (2006). Les performances de l'économie française demeurent néanmoins variables, avec un taux d'emploi oscillant toujours autour des 63% et un taux de chômage obstinément élevé de 9,3% (2006). La persistance d'un chômage relativement élevé à travers plusieurs cycles conjoncturels suggère l'existence de problèmes structurels significatifs à la base des problèmes de l'économie française. La France ne tire pas le meilleur parti de sa population active. Le taux d'emploi global peu élevé persistant est fortement influencé par des niveaux de participation particulièrement bas aux deux extrémités de la pyramide des âges (les moins de 25 ans et les plus de 55 ans), tandis que le chômage continue à toucher plus durement les jeunes et les travailleurs moins qualifiés ou d'origine étrangère. Quatre facteurs contribuent à la sous-utilisation de la main-d'œuvre: le chômage structurel élevé, l'entrée tardive et la sortie anticipée du marché du travail, et enfin le nombre relativement réduit d'heures de travail au cours d'une vie professionnelle. La France doit accroître le taux d'emploi de ses citoyens moins qualifiés et d'autres groupes cibles afin d'améliorer la cohésion sociale, de parvenir à son potentiel de croissance et d'alléger les pressions sur les dépenses publiques. Dans ce contexte, il serait bon de réduire la segmentation entre les travailleurs en place (insiders) et les travailleurs en marge (outsiders) au sein de la population active, qui complique l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi et freine la progression des travailleurs sous contrat non permanent. De même, il est nécessaire de favoriser un accès plus égal à la formation tout au long de la vie pour les personnes sans emploi, peu qualifiées ou âgées de plus de 55 ans pour combattre la segmentation du marché du travail et garantir des perspectives professionnelles. Il s'ensuivrait également une meilleure anticipation des changements et une préparation des entreprises et des travailleurs à l'évolution des conditions socio-économiques.

Les priorités du FSE en France, 2007-2013

Le programme du FSE en France pour 2007-2013, qui concerne l'objectif compétitivité régionale et emploi, soutiendra les politiques locales, régionales et nationales en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'inclusion sociale, avec pour objectifs des emplois et une croissance économique durable. Il visera particulièrement l'inclusion (ou la réinclusion) de groupes exclus dans le monde du travail par le biais de programmes spécialement conçus et d'actions horizontales ciblées. Des formations plus nombreuses et de meilleure qualité devraient permettre une transition en douceur pour tous sur le marché du travail.

1^{re} priorité: capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises au changement économique

Cette priorité aidera les entreprises et les travailleurs à anticiper les changements en favorisant une plus grande capacité d'adaptation et en renforçant les compétences. Un meilleur accès aux programmes de formation professionnelle et d'éducation tout au long de la vie sera encouragé. Des parcours professionnels seront développés et une approche plus flexible de la base de compétences sera favorisée. L'apprentissage et la formation pratique des jeunes seront encouragés et l'employabilité des travailleurs plus âgés connaîtra une amélioration.

L'esprit d'entreprise fera également l'objet d'une promotion.

2e priorité: amélioration de l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi

Cette priorité abordera le problème de chômage à long terme que connaît la France. Elle améliorera l'efficacité des services publics de l'emploi et promouvra des mesures actives pour le marché du travail, qui permettront la réinsertion des travailleurs sur le marché de l'emploi.

3e priorité: inclusion sociale et lutte contre la discrimination

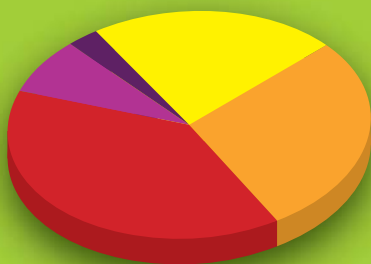
Dans ce cas-ci, le programme français aura pour objectif de remettre au travail ceux qui se trouvent actuellement en marge du marché de l'emploi en utilisant une combinaison d'approches locales et individuelles. Seront présentés des parcours intégrés vers l'emploi, via un encadrement, un

tutorat et des formations de base et plus poussées, ainsi que des approches locales et régionales dans des régions particulièrement défavorisées ou dans des zones urbaines sensibles. La discrimination raciale à l'embauche et à l'emploi sera également combattue.

4e priorité: développement des ressources humaines, de l'innovation et de la coopération transnationale

Des investissements seront effectués en capital humain, particulièrement en stimulant l'innovation dans les projets et les programmes de formation et en améliorant leur efficacité. Quant à la coopération interrégionale et transnationale, elle sera renforcée afin d'optimiser l'efficacité d'initiatives existantes.

Plan financier pour le Fonds social européen en France, objectif compétitivité régionale et emploi, 2007-2013 (euro)*



Objectifs prioritaires	Financement communautaire 	Contrepartie nationale 	Financement total
Adaptation au changement économique	898 911 778	1 094 384 098	 1 993 295 876
Accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi	1 274 606 474	1 264 320 759	 2 538 927 233
Inclusion sociale et lutte contre la discrimination	1 755 845 348	1 747 879 388	 3 503 724 736
Développement du capital humain	389 984 305	314 985 503	 704 969 808
Assistance technique	175 216 070	75 092 583	 250 308 653
Total	4 494 563 975	4 496 662 231	8 991 226 306

*Les départements d'outre mer (DOM), éligibles sous l'objectif « convergence » ne sont pas inclus.

Exemples de projets FSE précédemment mis en œuvre en France, 2000-2006

- Le projet PLIE, plan d'action local pour l'insertion et l'emploi de La Seyne sur Mer (Var), a rassemblé les nombreuses sources de soutien aux demandeurs d'emploi défavorisés en mobilisant l'assistance des autorités locales et autres conseils d'arrondissement, garantissant une utilisation efficace des fonds et des actions cohérentes. Ce plan visait tous les exclus de la population active, notamment les immigrants, les handicapés, les chômeurs de longue durée, les parents célibataires et les moins de 25 ans qui manquent de qualifications, utilisant pour ce faire des solutions d'emploi innovantes. L'égalité entre hommes et femmes a été soulignée. Les associations d'employeurs et autres entreprises familiales ont été encouragées à coopérer, un cadre de formation et d'embauche dans des services de nettoyage a été développé, et une expérience professionnelle et une assistance dans de nouveaux emplois ont été offertes. Le fait que les employeurs approchent de plus en plus les responsables du projet avec leurs offres d'emploi illustre bien la réussite du projet. Qui plus est, 400 personnes ont trouvé un emploi permanent jusqu'à présent.
- La prévention de l'absentéisme et de l'exclusion qui en résulte était l'objectif du projet «Lycée de toutes les chances» dans les régions de Lille et du Nord-Pas-de-Calais. Dans trois écoles, des programmes pilotes ont permis de faire évoluer les comportements dès le premier jour, avec des séances d'intégration destinées aux nouveaux élèves. Au lycée d'Auchel, les professeurs ont utilisé des jeux pour aider les élèves à prendre confiance en eux. À Bruay-la-Buissière, ils ont rencontré les parents et les élèves pour identifier des problèmes tels que le degré d'alphabétisation, encourager les parents à s'impliquer et enfin trouver des idées de projets et de sorties. Des centres de ressources équipés d'ordinateurs et animés par des volontaires ont permis aux élèves de travailler sur leur CV, de répéter des techniques d'entretien et de trouver un emploi. L'absentéisme continu a entraîné une évaluation psychologique, des consultations avec les parents et des changements de cours ou d'école, avec pour résultat un changement progressif des attitudes.
- Des procédures de gestion prospective sont essentielles pour créer des emplois et des entreprises durables. Dans le cadre des projets GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), des organisations professionnelles du secteur de la construction, dominées par les PME, se sont rassemblées pour développer des procédures visant à anticiper les changements du secteur qui pourraient avoir des conséquences sur l'emploi et à déterminer les besoins en formation pour répondre à ces changements. Ces procédures ont ensuite été déployées dans les PME du secteur, qui n'auraient normalement pas disposé des ressources nécessaires pour développer et mettre en œuvre ce type de techniques de gestion. En outre, des actions collectives de formation, avec notamment la création d'un observatoire des formations, ont été mises en place, tant au profit des employés que de leur entreprise.

Contacts FSE

En France

Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi, délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
Sous-direction du FSE
Square Max Hymans 7
F-75741 Paris Cedex 15
Tél.: +33 (0)1 44 38 30 05
Fax: +33 (0)1 44 38 34 13
<http://www.travail.gouv.fr/FSE/>

À Bruxelles

Service d'information de la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances
Unité Communication
B-1049 Bruxelles
Fax: +32 (0)2 296 23 93
E-mail: empl-info@ec.europa.eu
<http://ec.europa.eu/esf>

Régions éligibles 2007-2013



Le niveau de financement du Fond social européen varie d'une région à l'autre selon sa situation économique.

- Avec un PIB/hab. supérieur à 75% de la moyenne de l'UE à 25 la France est éligible à l'objectif compétitivité régionale et emploi.